

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reims, le 27 octobre 2023

### Concours de la création étudiante 2023 : 7 concours pour 7 disciplines !

Musique, théâtre, danse, photo, BD, film court, nouvelle : les étudiants de Champagne-Ardenne peuvent exprimer leur talent et tenter de gagner jusqu'à 2 000 € et des expériences culturelles uniques !

Ouverts d'octobre à mai, les concours de création étudiante, organisés depuis plus de 30 ans par les Crous, récompensent et valorisent la création étudiante.

Pour participer à un ou plusieurs concours, il suffit :

- D'être étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français. *Pour les mineurs, il est nécessaire de fournir au préalable une autorisation de participation aux concours culturels.*
- De s'inscrire sur la plateforme [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr) depuis l'icône « concours de création étudiante ».
- D'avoir pris connaissance des règlements des concours.
- De déposer son projet original dans le délai imparti pour chaque concours.

Les œuvres seront d'abord jugées par un jury régional composé par le Crous de Reims puis, 2 œuvres par concours pourront être préselectionnées pour être présentées devant des jurys nationaux.

Pour chaque discipline, trois lauréats nationaux seront récompensés par des prix (1<sup>er</sup> prix : 2 000 € ; 2<sup>e</sup> prix : 1 000 € ; 3<sup>e</sup> prix : 500 €), voire quatre en théâtre (250 €).

Au-delà des distinctions financières, les lauréats auront l'opportunité de participer à des événements culturels majeurs comme les festivals de la BD d'Angoulême, du court-métrage de Clermont-Ferrand... et de rencontrer des professionnels, de suivre de masterclass.

**Voici les disciplines dans lesquelles les étudiants peuvent exprimer leur talent :**



#### **CONCOURS « PULSATIONS » (MUSIQUE) avant le 26 janvier 2024**

Les musiciens, seul ou en groupe (avec au minimum la moitié d'étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français), doivent envoyer 3 titres originaux (pas de reprises).

Le premier lauréat bénéficiera d'un accompagnement de projet musical personnalisé par « De la neige en été » ; et le lauréat coup de cœur se produira dans le cadre du FIMU (festival international de musique universitaires) à Belfort. Les lauréats nationaux bénéficieront d'un compte de distribution Wisband durant un an.

**Contact presse Crous de Reims**  
**Delphine Dethune**

Tél : 03 26 50 52 91 / 06 24 73 46 55

Mél : [ddethune@crous-reims.fr](mailto:ddethune@crous-reims.fr)

<https://www.crous-reims.fr>

### CONCOURS « DANSE AVEC TON CROUS » avant le 26 février 2024

Les passionnés de danse, seul ou un groupe de 6 personnes maximum (composé au minimum pour moitié d'étudiants), devront réaliser une note d'intention vidéo sur leur création chorégraphique originale (pas de reprise de chorégraphie existante).

Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement par des professionnels de la danse et auront la possibilité de participer à divers événements de danse, dont les Rencontres à tisser, organisées par le Cira danse de Strasbourg !



### CONCOURS NATIONAL DE THÉÂTRE ÉTUDIANT avant le 26 février 2024

Étudiant passionné de théâtre ou compagnie, majoritairement composée d'étudiants, envoient une note d'intention présentant un projet théâtral accompagnée d'une vidéo présentant la pièce dans son intégralité ou un extrait significatif d'au moins 10 minutes.

Le premier prix national se verra offrir des occasions de représentation sur scène dans le réseau des Crous.



### CONCOURS « METAMORPHOSE » – NOUVELLE / BD / PHOTO / FILM COURT

Cette année les productions artistiques aux concours Nouvelle / BD / Photo / film court doivent correspondre au thème « Espoirs ».

- **NOUVELLE avant le 18 mars 2024**

Pour candidater, l'étudiant doit rédiger une nouvelle composée de 2 500 mots maximum en police Calibri et taille 11.

Ce concours est ouvert à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français ainsi qu'aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur d'un pays membre de l'Organisation Internationale de la Francophonie (liste des pays membres accessible sur [francophonie.org](http://francophonie.org)).

Les nouvelles lauréates seront éditées et diffusées sous forme de recueil.

- **PHOTOGRAPHIE avant le 15 mai 2024**

L'étudiant amateur en photographie peut envoyer une photographie en couleur ou en noir et blanc, argentique, numérique ou instantanée (polaroid, prise avec téléphone). S'il fait un tirage de sa photo, celle-ci doit être transmise au service culturel du Crous de Reims situé au centre culturel, rue Rilly la Montagne à Reims (campus Croix-Rouge).

Les lauréats seront conviés pendant trois jours à Blois lors des Promenades Photographiques.

- **CINÉMA : film court avant le 15 mai 2024**

Le candidat réalise un film court original et inédit, de 5 minutes maximum (format mp4) générique inclus.

Les trois lauréats seront invités au Festival International du Court-Métrage de Clermont-Ferrand et le lauréat du premier prix intégrera le jury étudiant.

- **BANDE DESSINÉE avant le 15 mai 2024**

L'étudiant dessinateur devra réaliser une bande dessinée originale de 7 planches maximum format A4.

Les bandes dessinées lauréates au national seront exposées dans le cadre du Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême et du salon parisien SoBD, et leurs auteurs bénéficieront d'une invitation à chacun de ces deux festivals.

### Contact presse Crous de Reims Delphine Dethune

Tél : 03 26 50 52 91 / 06 24 73 46 55  
Mél : [ddethune@crous-reims.fr](mailto:ddethune@crous-reims.fr)  
<https://www.crous-reims.fr>

## A PROPOS DU CROUS DE REIMS

Acteur majeur de la vie étudiante de l'académie de Reims, le Crous accompagne socialement tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de l'Académie de Reims pour contribuer à leur bien-être et à la réussite de leurs études. Le Crous de Reims est présent à Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières/Bazeilles, Reims et Troyes.

Les équipes du Crous (**201 agents**) gèrent au quotidien :

- **Les bourses** sur critères sociaux du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (19 849 demandes en 2022/2023) soit **43 570 000 € versés à 13 294 boursiers**,
- Les logements étudiants (2 422 lits) avec **16 résidences universitaires** pour un chiffre d'affaires de près de **8,1 millions € en 2022**,
- La restauration universitaire avec **17 points de restauration** pour un chiffre d'affaires de plus de **2 201 778 € en 2022**,
- **L'action sociale avec des assistantes sociales** à l'écoute des étudiants (5 321 entretiens auprès de 1 741 étudiants en 2022 pour **1 054 939 € d'aides ponctuelles et annuelles**) et des psychologues vacataires (216 entretiens pour 93 étudiants en 2022),
- **Le service culturel** animant les lieux de vie Crous et accompagnant les projets des étudiants avec le dispositif Culture-ActionS (45 projets financés pour 33 212 €),
- La collecte et la gestion de la **CVEC** (contribution de vie étudiante et de campus) pour 1938 822 € dont **554 098 € affectés au Crous** pour le financement d'activités offertes aux étudiants, des équipements au profit des étudiants en résidences et, des projets étudiants.

En savoir plus sur <https://www.crous-reims.fr>

## A PROPOS DES CROUS

Les Crous ont pour mission d'améliorer les conditions de vie des étudiants au quotidien et constituent un réseau unique en France de 27 établissements publics répartis sur l'ensemble du territoire. Ils offrent aux étudiants un accompagnement social global et gèrent les aides financières, annuelles ou ponctuelles, accordées aux étudiants. Les Crous mettent à disposition des étudiants plus de 175 000 logements dans 750 résidences universitaires en France. En outre, les Crous se mobilisent pour offrir une restauration de qualité et à petit prix à tous les étudiants avec leurs structures de restauration. Par ailleurs, avec leurs différents partenaires, les Crous accompagnent les initiatives étudiantes, proposent une action culturelle exigeante et mènent une politique volontariste pour dynamiser et animer les lieux de vie étudiante.

## Contact presse Crous de Reims Delphine Dethune

Tél : 03 26 50 52 91 / 06 24 73 46 55

Mél : [ddethune@crous-reims.fr](mailto:ddethune@crous-reims.fr)

<https://www.crous-reims.fr>